

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse  
et des Sports

L'utilisation des  
équipements  
sportifs parisiens  
par le public  
associatif

12<sup>ème</sup>  
arrondissement



## Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

## 5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

### 1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

### 2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

### 3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

### 4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

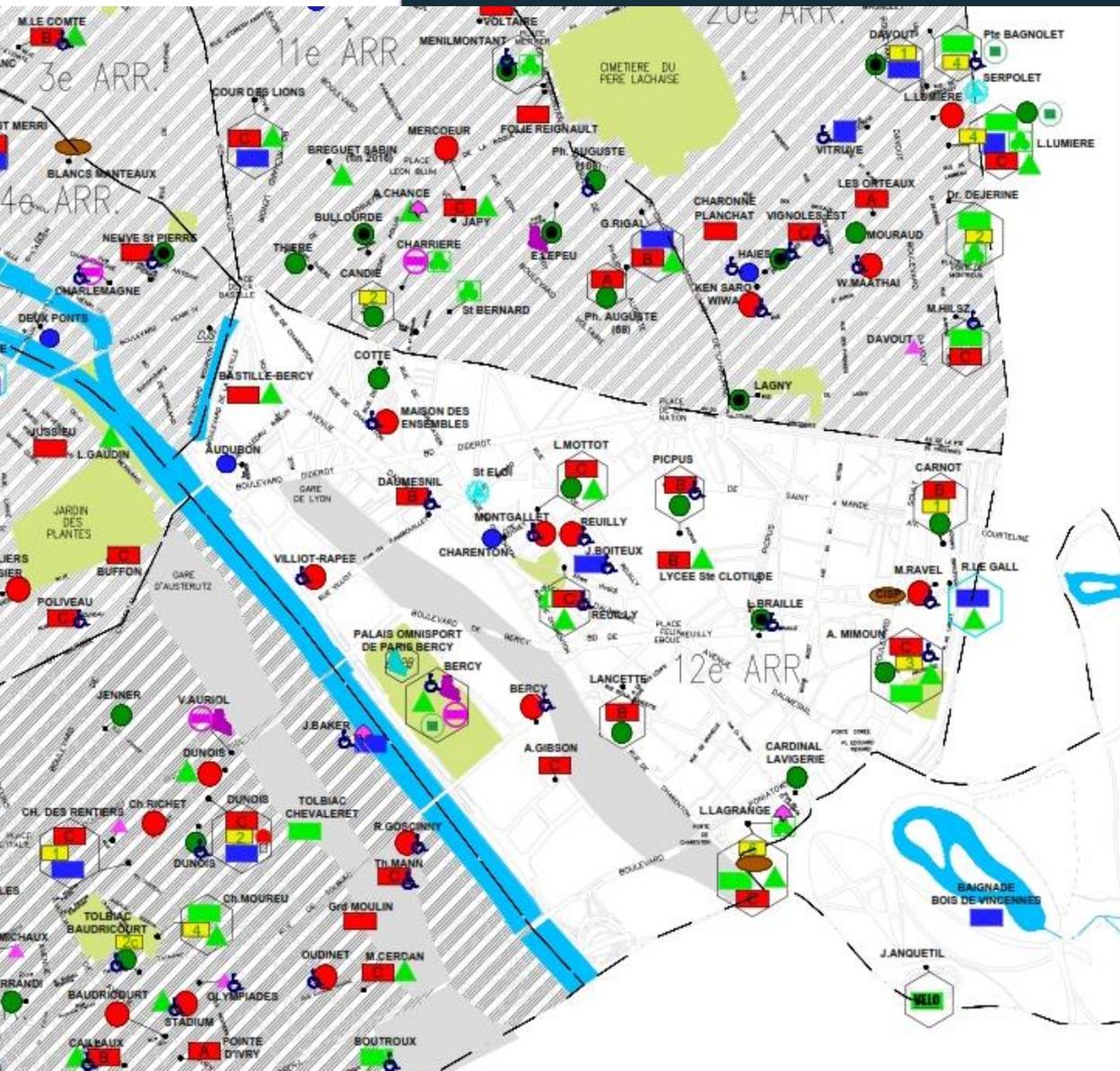
### 5. L'analyse du profil des pratiquants

La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

# 12<sup>ème</sup> arrondissement

La place des installations sportives  
sur l'arrondissement et le volume  
de créneaux dédiés à la pratique

12



## MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

---

PLAN DU 12eme ARRondissement

---

EQUIPEMENTS  
DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

---

**LEGENDE**

- CENTRE SPORTIF
- LIMITES ARRONDISSEMENTS
- EQUIPEMENT CONCEDE
- STADE
- GYMNASE
  - Type A : 20mx15m
  - Type B : 30mx20m
  - Type C : 40mx20m
- TEP rattaché à un site
- TEP INDEPENDANT
- TENNIS\*
- PISCINE
- BASSIN ECOLE
- BAINS DOUCHES
- SALLE DE SPORT
- AUTRES EQUIPEMENTS

- CENTRE CONCEDE
- CENTRE PARIS ANIM'
- KIOSQUE JEUNES
- ESPACE PARIS JEUNE
- CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE
- TERRAINS EN ACCES LIBRE
- AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Parcours de santé et street work out)
- CITY STADE
- ROLLER-PARK/SKATEPARK
- PATINOIRE
- TENNIS DE TABLE
- MUR D'ESCALADE
- BOULODROME
- EN TRAVAUX
- ACCESSIBLE POUR HANDICAPES

---

Echelle : _____	N° Plan : _____	Indice : _____
Modifié Par : DE LA PORTE DES VAUX Bénédicte	Date de Modification : 16 Mars 2017	

# 12

## Volume, densité, diversité : un arrondissement parmi les mieux classés à l'échelle de Paris

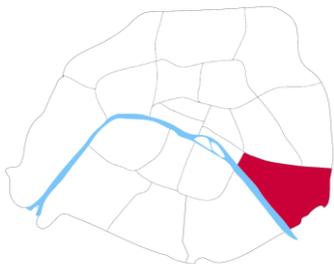
Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le 12<sup>ème</sup> arrondissement comptait 143 922 habitants selon l'INSEE (6,48% de la population communale), le situant au 9<sup>ème</sup> rang des arrondissements parisiens en nombre d'habitants.

Avec 376 aires sportives (12,04% de l'offre globale parisienne), il se classe en 2<sup>ème</sup> position des arrondissements parisiens en nombre d'aires sportives recensées sur la Ville de Paris.

Son volume d'aires sportives lui permet de se situer bien au-dessus de la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (26 pour 10 000 habitants contre 14 à l'échelle de Paris...), soit le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en densité d'aires.

Malgré tout, même si cela est moins marqué que sur d'autres arrondissements parisiens, il apparaît sous doté en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 141 000 et 153 000 habitants) dont la moyenne est équivalente à 34 aires sportives pour 10 000 habitants.

Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement sont également très diversifiées, avec 48 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris). Le 12<sup>ème</sup> est, avec le 16<sup>ème</sup>, l'arrondissement offrant le plus de diversité d'équipements à ses usagers.

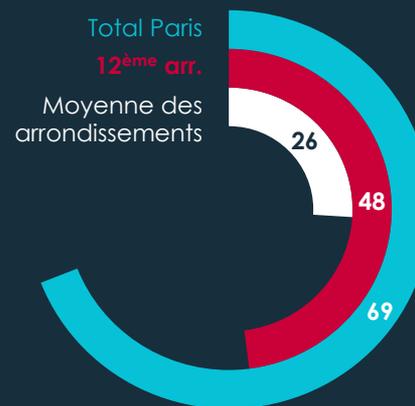


### Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

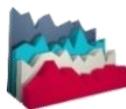
### Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

## Des aires sportives dont les créneaux sont dédiés en grande majorité au **Grand Public** et aux **associations**

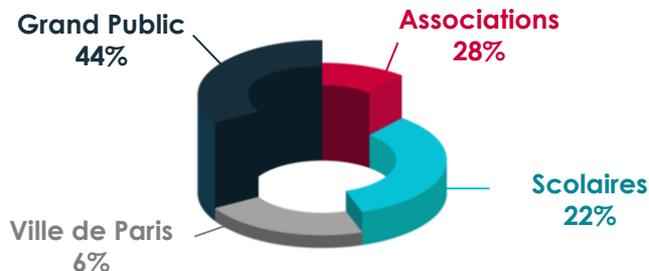
En 2017, les aires sportives de l'arrondissement totalisent 10 761 heures hebdomadaires de réservation régulière, soit plus de 376 637 heures annuelles (hors vacances scolaires). Le 12<sup>ème</sup> arrondissement facilite ainsi l'accès aux aires sportives pour un grand nombre d'utilisateurs à travers les 7 226 créneaux occupés périodiquement (soit une moyenne d'environ 1h29 par créneau).



**7 226 créneaux hebdomadaires** réservés en 2017, représentant **10 761 heures hebdomadaires**

Comme pour les autres arrondissements, les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : le Grand Public, les associations, les scolaires et la Ville de Paris. Le 12<sup>ème</sup> arrondissement se démarque des autres arrondissements par le poids occupé par le Grand Public au sein des différentes aires sportives. Avec 4 787 heures réservées chaque semaine (44% du volume total), il constitue ainsi le 1<sup>er</sup> utilisateur des aires sportives de l'arrondissement.

**Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017**



Si les associations utilisaient 27% des heures en 2014, leur poids au sein des réservataires reste stable.

Enfin, un peu plus d'une centaine d'établissements scolaires ont accès aux aires sportives (22% du total des heures hebdomadaires), en utilisant notamment les bassins de natation, les salles multisports, mais également des courts de tennis et salles polyvalentes.



## Une forte hausse du volume d'heures de réservation pour les associations et les scolaires

Entre 2014 et 2017, le 12<sup>ème</sup> arrondissement enregistre un volume d'heures de réservation en forte évolution (+218 heures hebdomadaires, soit une hausse de 2%). Sur l'année, ce sont près de 7 621 heures supplémentaires qui sont réservées. Cette tendance est accompagnée par une augmentation du nombre de créneaux, même si cela se fait dans des proportions moindres.



**+ 218 heures hebdomadaires**  
entre 2014 et 2017

Toutefois, la lecture des créneaux et des heures par profil d'utilisateurs montre des réalités différentes : si les associations et les établissements ont enregistré de fortes hausses, la Ville de Paris et le Grand Public ont eux connu une baisse de leur volume d'heures.

**Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives**

**+ 72 créneaux hebdomadaires**

7 154



2014

7 226



2017

### Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs

#### Associations : + 195 h

2 806 h.

2014

3 001 h.

2017

#### Scolaires : + 267 h

2 057 h.

2 324 h.

#### Grand Public : - 237 h

5 025 h.

4 787 h.

#### Ville de Paris : - 7 h

655 h.

648 h.

Le Grand Public enregistre ainsi une baisse de près de 240 heures par semaine, conséquence de la politique de rationalisation menée par les services de la Ville de Paris.

La hausse des heures dédiées aux associations trouve sa principale explication dans l'ouverture de 6 aires représentant un volume de créneaux de presque 165 heures hebdomadaires.

A noter que ce sont les scolaires qui observent la plus forte augmentation du volume horaire, avec une progression de 267 heures (+13%) par semaine.

# 12<sup>ème</sup> arrondissement

**Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations** (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

12

## Des aires sportives qui s'adressent majoritairement aux associations implantées sur l'arrondissement

En 2017, 213 associations se partagent les 3 001 heures hebdomadaires proposées dans les différentes aires sportives, en légère augmentation par rapport à 2014 (202 en 2014, soit +5%).

Le 12<sup>ème</sup> arrondissement se caractérise par un turnover des associations : il accueille ainsi 36 nouvelles associations en 2017 tandis que 25 associations, présentes en 2014, ne sont plus réservataires sur l'année 2017. Au-delà de ces éléments, l'accès aux aires sportives se caractérise, pour les associations, de la manière suivante :

- Les associations bénéficient majoritairement d'un même volume d'heures d'une année sur l'autre (pour 68% d'entre elles).
- Seules 19% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition (hausse de 5h30 en moyenne), alors qu'elles sont 10% à voir leur créneaux diminuer (- 4h en moyenne).
- 46% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles bénéficient prioritairement des créneaux existants : 2 087 heures en 2017 sur les 3 001 heures dédiées aux associations (soit 70% des heures).
- A noter : 13% des heures (soit 403 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (4<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements).

### Chiffres clés des associations en 2017

**213** associations en 2017 (contre 202 en 2014)

**25** ne réservent plus de créneaux en 2017

**36** nouvelles associations en 2017

**121** ont les mêmes vol. hor.

**34** ont vu leurs vol. hor. augmenter

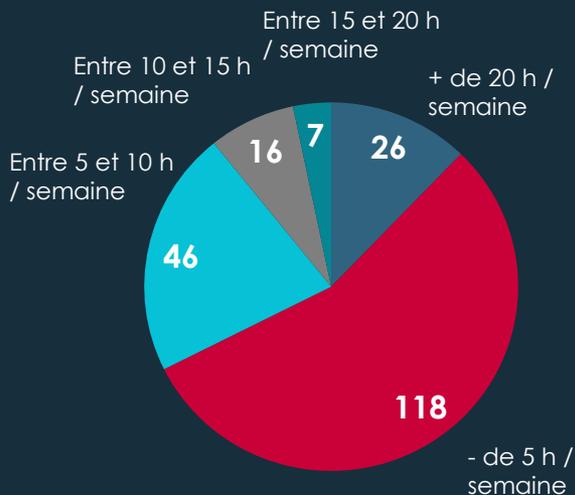
**22** ont vu leurs vol. hor. diminuer

### Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



**des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017**

## Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



## Les 10 plus gros réservataires en 2017

CLUB DES NAGEURS DE PARIS	401:00
TENNIS CLUB DU XIIEME BERCY TC XII BERCY	349:00
REUILLY NATION SPORTS	189:00
LA CAMILLIENNE SPORTS 12EME	179:57
CLUB DE HOCKEY SUR GLACE LES FRANCAIS VOLANTS	97:20
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE	88:30
UNION ATHLETIQUE DU CHANTIER	73:45
PARIS UNIVERSITE CLUB	73:30
ASSOCIATION DES NATURISTES DE PARIS	62:00
TENNIS CLUB PARIS CENTRE	53:00

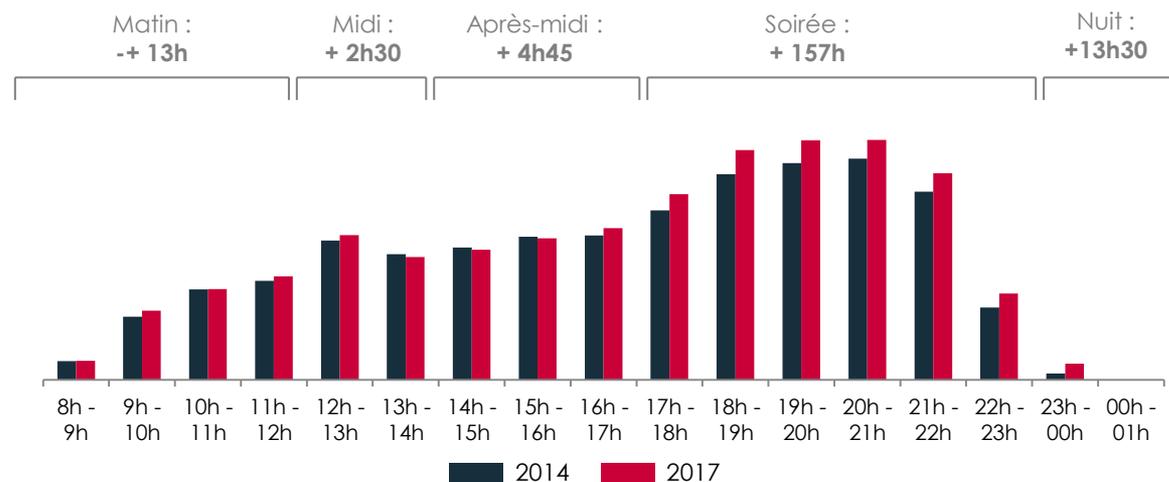
## Une hausse des heures hebdomadaires sur l'ensemble de la journée ...

La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre une relative symétrie entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation sur les créneaux en soirée (17h à 22h).

La hausse globale enregistrée pour les associations (+190 heures) s'applique sur l'ensemble des tranches horaires. Les créneaux de soirée sont les plus impactés par la hausse des heures (+11%).

A noter que les créneaux après 22h ont augmenté (environ +14 heures par semaine) bénéficiant du levier des « créneaux autonomes » mis en place par la Ville, tout comme les créneaux existants entre 7h et 8 h (+ 4h).

## Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



*Note:* 13 heures ne sont pas comptabilisées dans ce graphique, car les réservations sont en dehors de la plage 8h – 1h (+4h en 2017).

Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 118 associations sportives (55%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. Elles sont même 77% à disposer de moins de 10h. À l'inverse, 26 associations occupent plus de 20 heures de réservation hebdomadaire : 70% des heures totales se concentrent sur environ 12% des associations. Certaines disposent de plus de 300 heures hebdomadaires dans des équipements spécifiques (piscines et courts de tennis).

# 12

## Les gymnases, la patinoire et les salles d'arts martiaux qui comptabilisent davantage d'heures pour les associations...

En 2017, les courts de tennis totalisent 31% des heures dédiées aux associations. Ces aires ont toutefois observé une diminution plus forte en nombre de créneaux (-26 créneaux) malgré une légère évolution du nombre d'heures hebdomadaires (+2h30 par rapport à 2014).

Les salles spécialisées et la patinoire connaissent la plus forte augmentation, due en grande partie à la patinoire (+ 38 h). La hausse observée sur les gymnases, les dojos et les salles d'arts martiaux s'explique notamment par la création d'un nouveau centre sportif Althéa Gibson dont l'ouverture a permis de générer près de 39 heures supplémentaires sur les dojos et près de 40 heures sur les gymnase de type B.

### Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation	
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux
Athlétisme	101h45	43	109h45	50	+ 8h	+ 7
Courts de tennis / TEP	924h45	918	927h15	892	+ 2h30	- 26
Dojos et salles d'arts martiaux	81h30	42	122h00	55	+ 40h30	+ 13
Divers (piste cyclisme...)	95h45	33	110h00	39	+14h15	+ 6
Gymnases	397h15	169	451h30	190	+54h15	+21
Piscines et patinoire	516h10	310	581h20	349	+ 65h10	+ 39
Salles polyvalentes	228h00	121	225h45	120	- 2h15	- 1
Salles spécialisées	131h00	28	144h00	35	+ 13h00	+ 7
Terrains de grands jeux	330h15	141	329h30	135	- 0h45	- 6
<b>Total</b>		<b>2 806h</b>	<b>1 805</b>	<b>3 001h</b>	<b>+ 195 h</b>	<b>+ 60</b>

# 12

## Un arrondissement qui connaît **une augmentation** du nombre de ses aires sportives...

Sur la période 2014 à 2017, l'arrondissement a connu la création de deux nouvelles aires sportives : un gymnase de type B et une salle spécialisée (un dojo). Ceux-ci ont permis une augmentation de plus de 78h soit près de 2 730 h annuelles. L'arrondissement a également connu des aires sportives qui ont été restructurées ou en travaux pendant la saison 2014.

Dans le même temps, l'arrondissement n'a pas connu de fermeture d'aires, mais certaines n'étaient pas disponibles ponctuellement à la réservation pour les associations. Ces aires représentent plus de 25h hebdomadaires.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Louis Braille	TEP/Tennis non Paris tennis	+ 40h00	Restructuration
Althéa Gibson	Gymnase	+ 39h45	Création
Althéa Gibson	Salle	+ 38h30	Création
Cardinal Lavigerie	TEP	+ 32h30	Restructuration - foot et non hand
Jacques Anquetil	Divers	+ 10h00	Fermeture travaux
Léo Lagrange	Terrain de sport	+ 4h00	Concession en 2014
Cardinal Lavigerie	TEP	- 6h30	RAS - Ponctuels
Faluère	Tennis	- 1h00	RAS - Ponctuels
Louis Braille	TEP	- 1h30	RAS - Ponctuels
Pershing	Terrain de grand jeux	- 11h00	RAS - Ponctuels
Polygone	TEP	- 1h00	RAS - Ponctuels
Polygone	Terrain de grand jeux	- 4h30	RAS - Ponctuels

## Le tennis et la natation, les familles de pratique sportive qui concentrent la majorité des créneaux associatifs

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre une réelle diversité de l'offre permise par les équipements, avec 30 familles de disciplines différentes, qui regroupent 87 pratiques diverses proposées en 2017, par les associations sur l'arrondissement.

- Le tennis est la pratique sportive qui mobilise le plus de créneaux en 2017 (847 en 2017) et le volume horaire le plus important (28% des heures en 2017) malgré une baisse enregistrée entre 2014 et 2017 (- 59 heures). Le nombre de clubs de tennis ayant accès à un court a d'ailleurs diminué (- 3 clubs).
- En 2<sup>ème</sup> position, la natation, avec 19 associations et 9 pratiques différentes, comptabilise le plus d'heures, en légère augmentation par rapport à 2014 (+ 26h45, soit + 6%). Ces 2 familles de disciplines, tennis et natation, totalisent, à elles seules, plus de 1 300 heures hebdomadaires, soit 45% des réservations associatives.
- Avec l'ouverture d'un nouvel équipement, la famille des arts martiaux voit son nombre de créneaux et d'heures (+ 46h) augmenter. Les associations sont plus nombreuses (+7) et les pratiques plus variées (+4).
- Au total, ce sont 19 familles de disciplines qui voient leur nombre d'heures augmenter entre 2014 et 2017, de manière plus ou moins significative.
- A contrario, certaines disciplines ont vu leur nombre d'heures de réservation diminuer. Au-delà du tennis, le basket, la gymnastique, la danse, le sport senior et le golf enregistrent de légères baisses (de l'ordre de - 2h en moyenne).
- Entre 2014 et 2017, de nouvelles pratiques ont accédé aux aires sportives, quand d'autres n'y ont plus accès :

Nouvelles pratiques ayant des créneaux en 2017		Pratiques n'ayant plus de créneaux en 2017
Krav maga	Football féminin	Gymnastique seniors
Kyudo	Tor-ball	Relaxation
Self-défense	Hockey	Sport senior
Cyclisme sur piste	Roller derby	
Escrime (divers)	Roller skate	





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

## Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

12

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Tennis	1	18	906h00	906	1	15	847h00	847	- 59h00
Natation	9	19	463h15	299	9	19	490h00	330	+ 26h45
Football	3	38	218h00	106	4	32	227h10	114	+9h10
Arts Martiaux	12	32	150h30	73	16	39	196h30	91	+ 46h00
Athlétisme	3	15	126h15	54	3	19	140h15	63	+ 8h
Badminton	1	19	130h30	56	1	21	137h45	63	+7h15
Musculation	1	2	92h00	11	1	2	104h00	17	+ 12h00
Rugby	2	15	80h00	33	2	14	95h00	35	+ 15h00
Base Ball	2	6	84h45	28	2	6	87h45	29	+ 3h00
Danse	8	16	69h15	39	9	14	67h30	36	- 1h45
Gymnastique	7	19	62h15	35	5	17	59h00	32	- 3h15
Sp. de glace (sauf Hockey)	1	1	58h55	8	1	1	58h55	8	/
Basket Ball	1	11	57h00	24	1	10	52h30	23	- 4h30
Tennis de table	1	2	51h15	14	1	2	51h15	14	/
Volley Ball	1	16	48h30	22	1	16	46h45	21	+1h45
Autre	5	5	18h45	10	4	7	46h15	27	+ 27h30
Boxe – Sp. de combat	7	10	43h30	26	7	11	45h00	26	+ 1h30
Handball	1	4	41h00	15	1	4	41h30	15	+ 0h30
Escalade	2	4	38h00	12	2	5	39h30	13	+ 1h30
Hockey	-	-	0h00	0	1	1	38h25	8	+ 38h25
Escrime	1	1	7h00	2	2	2	32h45	7	+ 25h45
Roller Skate	1	2	3h30	2	3	8	29h00	11	+ 25h30
Tir	2	4	21h30	7	2	4	21h30	7	/
Cyclisme	-	-	0h00	0	1	2	10h00	4	+ 10h00
Handisport	1	2	7h00	4	2	3	9h00	5	+ 2h00
Triathlon	1	2	9h00	7	1	2	9h00	7	/
Yoga	1	3	5h45	4	1	4	7h30	5	+ 1h45
Fitness	1	3	5h00	4	1	3	5h00	4	/
Lutte	1	1	2h00	1	1	1	2h00	1	/
Sports Aériens	1	1	2h00	1	1	1	2h00	1	/
Golf	1	1	2h00	1	1	1	1h30	1	- 0h30
Sports Senior	1	1	2h00	1	-	-	0h00	0	- 2h00

\* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

## Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux

### Natation associative



La natation sportive concentre la très grande majorité des créneaux dédiés à la natation (89%).

Elle est également celle qui a enregistré la plus forte hausse du volume d'heures de pratique, suivie, loin derrière, par l'aquagym (+3h). Hormis la plongée, les autres disciplines se maintiennent.

	2014	2017	Variation
<b>Natation sportive</b>	<b>409h15</b>	<b>434h00</b>	<b>+ 24h45</b>
Water polo	17h30	17h30	/
Sauvetage	11h00	11h00	/
Nage – palmes	8h00	8h00	/
<b>Plongée</b>	<b>8h30</b>	<b>7h30</b>	<b>- 1h00</b>
<b>Aquagym</b>	<b>2h00</b>	<b>5h00</b>	<b>+ 3h00</b>
Hockey subaqua.	3h00	3h00	/
Bébés nageurs	2h00	2h00	/
Natation loisirs	2h00	2h00	/



### Arts Martiaux

La majorité des disciplines d'arts martiaux enregistrent une hausse de leurs créneaux, notamment le judo (+22h). L'augmentation de ces créneaux horaires est en partie liée à l'ouverture d'un dojo.

De nouvelles disciplines ont également pu se développer sur l'arrondissement, à l'image du krav maga, du kyudo et du self-défense.

	2014	2017	Variation
Karaté	46h30	49h00	+ 2h30
<b>Judo</b>	<b>7h00</b>	<b>29h00</b>	<b>+ 22h00</b>
Viet vo dao	18h00	20h30	+ 2h30
Taekwondo	9h30	17h30	+ 8h00
Capoeira	20h00	16h00	- 4h00
Kung fu	16h00	13h30	- 2h30
Tai chi chuan	13h30	13h30	/
Arts martiaux	6h00	12h00	+ 6h00
Aïkido	6h30	8h30	+ 2h00
Ju-jitsu	4h00	4h00	/
<b>Krav maga</b>	<b>-</b>	<b>4h00</b>	<b>+ 4h00</b>
<b>Kyudo</b>	<b>-</b>	<b>4h00</b>	<b>+ 4h00</b>
laido	2h30	2h30	/
<b>Self-défense</b>	<b>-</b>	<b>1h30</b>	<b>+ 1h30</b>
Canne et bâton	1h00	1h00	/



### Gymnastique

	2014	2017	Variation
<b>Gym. Divers</b>	<b>40h30</b>	<b>37h30</b>	<b>- 3h00</b>
Gym. Agrès	7h00	7h00	/
Trampoline	6h00	6h00	/
Expres. Corporelle	5h00	5h00	/
Gymnastique	2h00	3h30	+ 1h30
<b>Gym. Seniors</b>	<b>1h00</b>	<b>-</b>	<b>- 1h00</b>
<b>Relaxation</b>	<b>0h45</b>	<b>-</b>	<b>- 0h45</b>

La gymnastique « divers », centrée sur l'initiation et l'entretien physique (gymnastique suédoise...), concentre la majorité des créneaux (64%) mais voit son nombre d'heures diminuer (-3h hebdomadaires).

La gymnastique seniors et la relaxation ne disposent plus de créneaux en 2017.

# 12<sup>ème</sup> arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

12

## Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

12

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative permettant de réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.



# 12

## Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 12<sup>ème</sup> arrondissement, un total de 146 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 84,2% en volume d'associations et de 91,8% en volume de créneaux renseignés.



**84,2%**

Taux de retour des associations de l'arrondissement

### Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	12 <sup>ème</sup> arrondissement	%	Ville de Paris	%
<b>Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)</b>	146	/	1 294	/
<b>Volume d'associations répondantes</b>	123	<b>84,2%</b>	1 059	<b>81,8%</b>
<b>Nombre de créneaux ciblés</b>	1 632	/	15 239	/
<b>Nombre de créneaux renseignés</b>	1 498	<b>91,8%</b>	13 139	<b>86,2%</b>
<b>Volume horaire ciblé</b>	2 562 h	/	25 885 h	/
<b>Volume horaire renseigné</b>	2 316 h	<b>90,4%</b>	22 083 h	<b>85,3 %</b>

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

## La **représentativité des associations répondantes** à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

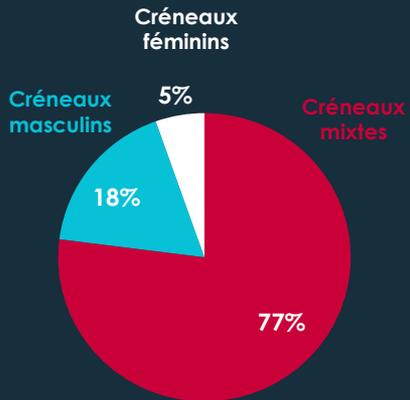
**123 associations**  
répondantes sur  
l'arrondissement

### Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux	<b>100,0%</b>	2	2
Associations entre 100 et 200 créneaux	<b>100,0%</b>	2	2
Associations entre 50 et 100 créneaux	<b>100,0%</b>	2	2
Associations entre 20 et 50 créneaux	<b>83,3%</b>	6	5
Associations entre 10 et 20 créneaux	<b>100,0%</b>	10	10
Associations entre 5 et 10 créneaux	<b>85,0%</b>	20	17
Associations ayant moins de 5 créneaux	<b>81,7%</b>	104	85

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 71% des associations ciblées, ont également largement participé avec un taux de retour de plus de 81%. De même, dans le périmètre retenu, toutes les associations importantes en volume de créneaux (plus de 50 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.



## Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité** mais avec une **forte proportion d'adultes** parmi les pratiquants

A l'instar de la moyenne observée à l'échelle de Paris, les créneaux mixtes constituent la majorité des créneaux identifiés par les associations réservataires. En raison du poids des pratiques individuelles qui ne distinguent pas nécessairement les plages horaires selon le sexe (tennis, arts martiaux, natation...), les créneaux féminins et masculins sont relativement à la marge.

De même, si l'arrondissement compte majoritairement des pratiquants adultes, il compte également une plus forte proportion de jeunes parmi les créneaux renseignés (les catégories de moins de 16 ans représentent 42,6% des heures contre 37,5% sur Paris).



### Poids du volume horaire par tranche d'âge

	12 <sup>ème</sup> arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	1,2%	3,5%
7 à 12 ans	14,8%	14,9%
13 – 16 ans	26,6%	19,1%
17 – 45 ans	43,7%	49,6%
46 – 59 ans	9,3%	9,6%
60 ans et plus	4,5%	3,2%

### Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
<b>Moins de 7 ans</b>	24 h	1,5%	2 h	2,0%	-	-
<b>7 à 12 ans</b>	239 h	14,6%	6h30	5,2%	76 h	18,8%
<b>13 à 16 ans</b>	450 h	27,4%	29 h	23,1%	99 h	24,2%
<b>17 à 45 ans</b>	687 h	41,9%	74 h	59,0%	189 h	46,3%
<b>46 à 59 ans</b>	162 h	9,9%	14 h	11,2%	25 h	6,1%
<b>60 ans et plus</b>	78 h	4,8%	-	-	19 h	4,7%
<b>Total</b>	<b>1 640 h</b>		<b>125h30</b>		<b>408 h</b>	

Même si le poids des jeunes est réel sur le 12<sup>ème</sup>, il compte globalement moins d'heures dédiées aux jeunes de moins de 7 ans (26 h, 1,2% au total contre 3,5% sur Paris). Les créneaux féminins s'ouvrent majoritairement à un public adulte, tandis que les créneaux dédiés aux hommes sont proportionnellement plus à destination des personnes de plus de 46 ans (60 ans et plus compris) : ils représentent 10,8% des heures sur les créneaux hommes (contre 7,8% à l'échelle de la Ville).

# Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

# 12

## Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
<b>Arts martiaux</b>	<b>121h30</b>	<b>86,2%</b>	<b>19h30</b>	<b>13,8%</b>	<b>141h00</b>
Athlétisme	21h30	40,8%	31h15	59,2%	52h45
Autre	29h30	65,9%	15h15	34,1%	44h45
Badminton	33h14	39,7%	50h30	60,3%	83h44
Base-ball	-	-	10h45	100,0%	10h45
Basket-ball	5h30	14,5%	32h30	85,5%	38h00
<b>Boxe - sports de combat</b>	<b>19h30</b>	<b>100,0%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19h30</b>
Danse	22h45	61,9%	14h00	38,1%	36h45
Escalade	10h30	67,7%	5h00	32,3%	15h30
Escrime	20h15	61,8%	12h30	38,2%	32h45
Fitness	2h00	100,0%	-	-	2h00
<b>Football</b>	<b>34h00</b>	<b>18,3%</b>	<b>151h41</b>	<b>81,7%</b>	<b>185h41</b>
Golf	1h30	100,0%	-	-	1h30
<b>Gymnastique</b>	<b>37h00</b>	<b>100,0%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37h00</b>
<b>Handball</b>	<b>5h30</b>	<b>13,9%</b>	<b>34h00</b>	<b>86,1%</b>	<b>39h30</b>
Handisport	-	-	2h00	100,0%	2h00
<b>Hockey</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>38h25</b>	<b>100,0%</b>	<b>38h25</b>
<b>Musculation</b>	<b>20h00</b>	<b>19,2%</b>	<b>84h00</b>	<b>80,8%</b>	<b>104h00</b>
Natation	159h00	38,5%	254h15	61,5%	413h15
Roller skate	7h30	34,1%	14h30	65,9%	22h00
<b>Rugby</b>	<b>6h30</b>	<b>8,5%</b>	<b>70h00</b>	<b>91,5%</b>	<b>76h30</b>
Sport de glace sauf hockey	19h25	33,0%	39h30	67,0%	58h55
Sports aériens	-	-	2h00	100,0%	2h00
Tennis	386h00	54,4%	323h00	45,6%	709h00
Tennis de table	25h15	49,3%	26h00	50,7%	51h15
Tir	3h00	35,3%	5h30	64,7%	8h30
Triathlon	-	-	5h00	100,0%	5h00
Volley-ball	7h00	33,7%	13h45	66,3%	20h45
Yoga	3h00	100,0%	-	-	3h00

**48,8%**

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



**1h26**

Durée moyenne d'un créneau loisir

## Une offre « loisir » qui se caractérise par sa **variété et sa capacité à toucher toutes les tranches d'âge**

Les créneaux dédiés à la pratique loisirs constituent approximativement la moitié des heures hebdomadaires de l'arrondissement (48,2% des créneaux avec 1 002 h de pratique chaque semaine). De plus, l'offre de créneaux du 12<sup>ème</sup> s'inscrit dans une offre relativement classique où les associations offrent à la fois des pratiques de compétition et des heures plus orientées vers le loisir à leurs adhérents : moins de la moitié des associations (48,8%) n'ont qu'une pratique de loisirs (58,5% sur Paris). Cela se traduit également par la faible proportion des créneaux qui ne relèvent pas d'une fédération sportive, qu'elle soit délégataire ou non (5,8% contre 16,4% sur Paris).

Au-delà du poids du tennis, des arts martiaux et de la natation (66% des heures « loisirs » se concentrent sur ces 3 disciplines), l'offre de pratique de l'arrondissement est relativement diversifiée avec 24 familles de disciplines recensées.

2 éléments clés caractérisent les pratiquants « loisir » sur l'arrondissement :

**Des créneaux pour les jeunes...**

**34,1%**  
des heures « loisirs » touchent les 7-16 ans contre 28% à l'échelle de Paris

**...Mais peu avant 7 ans**

**1,3%**  
des heures « loisirs » touchent les moins de 7 ans contre 5,4% sur Paris



Si la majorité des heures sont au profit d'un public adulte (17 – 45 ans), elles sont proportionnellement moins importantes que sur d'autres arrondissements (56,7% des heures pour les 17 – 59 ans contre 61,5% sur Paris). Cela se traduit par un volume d'heures plus important à la fois pour les adolescents (15,4% contre 11,7%) et les seniors (7,9% contre 5%). Cette diversité des publics s'explique notamment par la richesse de son offre qui répond aux attentes du plus grand nombre. Pour autant, cette variété ne se traduit que très peu sur l'accueil de la petite enfance, plus en retrait sur l'arrondissement.

## Des créneaux dédiés à la **compétition qui restent prépondérants,**

Si d'autres arrondissements enregistrent un recul de la pratique compétitive, le 12<sup>ème</sup> se caractérise par sa capacité à conserver une réelle dynamique autour de la logique de compétition, qui représente 55,6% des heures hebdomadaires (contre 39,5% sur Paris). Ce sont même 25,2% des associations qui réservent les aires sportives de l'arrondissement qui ne proposent que de la compétition à leurs adhérents (contre 13,6% à l'échelle de Paris). L'offre est également diversifiée avec 24 familles de disciplines, même si le poids du tennis, de la natation et du football est relativement important (58% des heures compétition).

### Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	12 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
<b>Volume</b>	746	1 255 h	4 741	8 680 h
<b>%</b>	<b>51,8%</b>	<b>55,6%</b>	<b>36,3%</b>	<b>39,5%</b>

Les créneaux mixtes sont largement majoritaires compte tenu des caractéristiques des disciplines proposées qui n'imposent pas nécessairement une distinction des créneaux femmes / hommes : ils représentent 70% des heures. Toutefois, si les créneaux femmes et mixtes semblent davantage tournés vers les adultes, les créneaux masculins sont également dédiés aux plus jeunes, en raison des catégories d'entraînement existantes.

### Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	12 <sup>ème</sup> arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	2,3%	-	1,4%	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	2,9%	16,5%	10,7%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	28,8%	27,7%	39,9%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	59,1%	46,6%	39,9%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	6,9%	7,0%	6,7%	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	2,1%	1,5%	-	0,9%	0,3%

Lecture : 39,9% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernent la tranche d'âge des 13-16 ans

**10,1%**

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches (206 h) contre 13% à l'échelle de Paris

**51,2%**

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

**1h40**

# 12

## Un niveau départemental / régional qui constitue le cœur de la pratique de compétition pour l'arrondissement

	Départemental / Régional
Vol. total des h	<b>891h56</b>
% du total des h. compét.	<b>71,6%</b>

	% des heures par discipline	Volume d'h
Tennis	35,8%	319h00
Natation	17,7%	157h45
Football à 11	14,0%	124h30
Rugby à XV	5,8%	52h00
Handball	3,8%	34h00
Basketball	3,6%	32h30
Musculation	2,7%	24h00
Badminton	2,2%	20h00
Water polo	2,0%	17h30
Volleyball	1,5%	13h45
Foot en salle	1,4%	12h26
Athlétisme	1,3%	11h45
Football à 7	1,2%	10h30
Athlétisme piste	0,7%	6h30
Découverte sportive	0,7%	6h30
Tennis de table	0,7%	6h00
Triathlon	0,6%	5h00
Sport périscolaire	0,5%	4h45
Baseball	0,5%	4h45
Football féminin	0,5%	4h15

	% des heures par discipline	Volume d'h
Multisports	0,4%	4h00
Escalade	0,4%	3h30
Fleuret	0,3%	3h00
Hockey subaquatique	0,3%	3h00
Tir à l'arc	0,3%	3h00
Roller derby	0,3%	2h30
Kung fu	0,2%	2h00
Tor-ball	0,2%	2h00
Spéléologie	0,2%	1h30

Sur les 24 familles recensées, 29 disciplines sportives sont proposées en compétition de niveau départemental ou régional.

Avec 892 heures d'entraînement ou de matches, les disciplines concourant à ce niveau représentent près de 72% des heures hebdomadaires dédiées à la compétition et où la natation, le tennis et le football représentent 67 % des heures.



29

Disciplines proposées en compétition à un niveau départemental ou régional

# 12

## Une pratique compétitive de bon et de haut niveau relativement diversifiée, mais principalement autour de sports individuels

	Pré-national / National
Vol. total des h	<b>353h55</b>
% du total des h. compét.	<b>28,4%</b>

	% des heures par discipline	Volume d'h
Natation	21,5%	76h00
Musculation	17,0%	60h00
Patinage artistique	11,2%	39h30
Hockey	10,9%	38h25
Badminton	6,1%	21h30
Tennis de table	5,7%	20h00
Rugby à XV	5,1%	18h00
Danse (autre)	3,2%	11h30
Escrime	2,7%	9h30
Roller skate	2,5%	9h00
Athlétisme piste	2,0%	7h00
Athlétisme	1,7%	6h00
Viet vo dao	1,4%	5h00
Tennis	1,1%	4h00
Judo	1,1%	4h00
Softball	0,8%	3h00
Baseball	0,8%	3h00
Roller derby	0,8%	3h00
Iaido	0,7%	2h30
Tir à l'arc	0,7%	2h30

	% des heures par discipline	Volume d'h
Arts martiaux	0,6%	2h00
Freesbee	0,6%	2h00
Kung fu	0,4%	1h30
Karaté	0,4%	1h30
Canne et bâton	0,3%	1h00

Au total, 25 disciplines sont proposées en compétition, sur une pratique de niveau pré-national ou national, signe de la richesse de l'offre de compétition.

Avec 355 heures, les entraînements et les matches de ces disciplines de bon ou de haut niveau constituent 28% de l'offre. 45 % de ces heures concernent des disciplines inscrites au programme des JO, principalement axées autour de sports individuels (natation, badminton, tennis de table, escrime, athlétisme...).

## 45%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

**0,8%**

des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

## Une ouverture vers le public en situation de handicap réelle, notamment grâce au tennis sur des créneaux dédiés

12

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, les associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi 23,6% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique...

### Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	12 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	29	23,6%	246	23,2%

Parmi les associations répondantes, 8,2% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de 184 heures de pratique hebdomadaires.

Au-delà de cette mixité affichée, l'arrondissement compte 16 créneaux dédiés spécifiquement au public en situation de handicap, représentant 0,8% des heures associatives. Sur les 17h30 recensées, 80% sont proposées sur du tennis (14 créneaux), à la fois pour les jeunes et les adultes. Les autres disciplines concernées sont le Tor-ball et la gymnastique (1 créneau chacun, à destination d'un public adulte).

### Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	12 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	13h30	0,6%	158 h	0,7 %
Sport adapté	4 h	0,2%	147 h	0,7 %
<b>Total</b>	<b>17h30</b>	<b>0,8%</b>	<b>305 h</b>	<b>1,4 %</b>

## Une réelle volonté de diversifier l'offre associative pour s'adapter aux évolutions de la demande sociale

Sur le total des heures renseignées par les associations répondantes, 12,3% du volume d'heures globales est dédié à des pratiques qui s'ouvrent dans une logique de santé ou qui sont à destination de publics féminin ou senior (contre 15,4% à l'échelle de Paris). La pratique féminine est celle qui comptabilise le plus d'heures sur l'arrondissement (5,2%) avec 10 disciplines qui consacrent spécifiquement un ou plusieurs créneaux.

La pratique à destination du public senior est avec 3,3% des heures proportionnellement mieux prise en compte au regard des données observées à l'échelle de Paris (2,8% des heures). Ce sont ainsi 7 disciplines qui proposent des créneaux dédiés à ce public.

Globalement, l'offre se concentre sur un volume d'associations plus restreint, illustrant la volonté (ou la capacité) de certaines d'entre elles de diversifier leur offre pour l'adapter à la diversification des leviers de motivation (compétition, entretien physique, rencontres...) des parisiens vis-à-vis de la pratique sportive.

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

### Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	12 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	84 h	3,7%	7,6%
Sport féminin	118 h	5,2%	5,4%
Sport seniors	75 h	3,3%	2,8%

### Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	12 <sup>ème</sup> arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	16	13,0%	19,5%
Sport féminin	15	12,2%	13,9%
Sport seniors	10	8,1%	9,3%

Les principales familles de disciplines qui proposent des créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Arts Martiaux	Tennis	Tennis
Natation	Handball	Gymnastique
Tennis	Football	Tennis de table
Badminton	Roller skate	Athlétisme

# 12<sup>ème</sup> arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par  
la Ville de Paris

12

# 12

## Une légère baisse des heures pour la Ville de Paris qui partage ses créneaux entre **compétition et animation**

La Ville de Paris utilise près de 648 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (-1% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation de dispositifs sportifs.

Sur la même année, la moitié (49%) des créneaux utilisés par la Ville de Paris est dédiée à la gestion des compétitions et représente près de 316 heures par semaine.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 28% du volume d'heures hebdomadaires utilisées par les services en 2017, en légère augmentation par rapport à 2014 (+4h20).

**28 % des heures**

sont dédiées à  
l'animation sportive

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
<b>Créneaux compétition</b>	320h30	316h00	- 4h30
<b>Dispositifs DJS</b>	177h20	181h40	+ 4h20
<b>Equipements jeunesse</b>	149h15	146h15	- 3h00
<b>Autres directions</b>	8h00	4h30	- 3h30

## Glossaire

### Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Alain Mimoun – 15 rue de la Nouvelle-Calédonie 75012 Paris), où est(ont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

### Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

### Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

### Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

### Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

# Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de disciplines	Pratiques recensées (en 2014 et 2017)
<b>ARTS MARTIAUX</b>	Aïkido Arts martiaux Canne et bâton Capoeira Iaido Judo Ju-jitsu Karaté Krav Maga Kung fu Kyudo Self-défense Taekwondo Tai chi chuan Viet vo dao
<b>ATHLETISME</b>	Athlétisme Athlétisme piste
<b>AUTRE</b>	Découverte sportive Multisports Sport périscolaire
<b>BADMINTON</b>	Badminton
<b>BASEBALL</b>	Baseball Soft-ball
<b>BASKETBALL</b>	Basketball
<b>BOXE – SPORTS DE COMBAT</b>	Boxe anglaise Boxe chinoise Boxe éducative Full contact Kick boxing Muay-thaï Savate
<b>CYCLISME</b>	Cyclisme sur piste
<b>DANSE</b>	Danse Danse (autre) Danse africaine Danse classique Danse contemporaine Danse orientale Danse sportive Hip-hop Modern-jazz
<b>ESCALADE</b>	Escalade Spéléologie
<b>ESCRIME</b>	Escrime Fleuret
<b>FITNESS</b>	Fitness
<b>FOOTBALL</b>	Football en salle Football à 11 Football à 7 Football féminin
<b>GOLF</b>	Golf
<b>GYMNASTIQUE</b>	Expression corporelle Gymnastique agrès Gymnastique divers Gymnastique Gymnastique senior Relaxation Trampoline
<b>HANDBALL</b>	Handball
<b>HANDISPORT</b>	Handisport

## ANNEXE 2 (suite)

# Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de disciplines	Pratiques recensées (en 2014 et 2017)		
<b>HOCKEY</b>	Hockey	<b>SPORTS DE GLACE</b> (hors hockey)	Patinage artistique
<b>LUTTE</b>	Lutte divers	<b>SPORTS AERIENS</b>	Freesbee
<b>MUSCULATION</b>	Musculation	<b>SPORT SENIOR</b>	Sport senior
<b>NATATION</b>	Aquagym Bébés nageurs Hockey subaquatique Nage avec palmes Natation Natation loisirs Plongée Sauvetage Water-polo	<b>TENNIS</b>	Tennis
		<b>TENNIS DE TABLE</b>	Tennis de table
		<b>TIR</b>	Tir Tir à l'arc
<b>ROLLER SKATE</b>	Roller artistique Roller derby Roller skate	<b>TRIATHLON</b>	Triathlon
		<b>VOLLEYBALL</b>	Volleyball
<b>RUGBY</b>	Rugby à 13 Rugby à XV	<b>YOGA</b>	Yoga

*Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »*

**Ville de PARIS**  
**Direction de la Jeunesse et des Sports**

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris  
Traitement des données : MOUVENS  
Rédaction et mise en page : MOUVENS  
Crédits Photos : Ville de Paris  
Diffusion : Septembre 2018